Audit des conditions de stockage des dispositifs médicaux stériles réutilisables dans les arsenaux du bloc opératoire

Marie-Anne Bourquard[1], Marie Callanquin[1], Florence Espinasse[2], Anne Lecoeur[1]
[1]Service pharmacie, unité de stérilisation, Hôpital Ambroise Paré, APHP, Boulogne-Billancourt.
[2]Equipe opérationnelle d'hygiène, Hôpital Ambroise Paré, APHP, Boulogne-Billancourt.

Introduction

Le pharmacien est responsable de la stérilité des dispositifs médicaux stériles réutilisables (DMRS) jusqu'à leur utilisation. Il lui appartient de vérifier si les conditions de stockage des DMRS dans les arsenaux du bloc permettent le maintien de la stérilité jusqu'à la péremption.

Matériel et méthode

Réunions équipe opérationnelle d'hygiène et stérilisation

+

Référentiels : BPPH, normes.

→

Mise en place d'une **grille d'audit** de **33 questions** fermées à réponse unique:

oui --> conformité
non --> non-conformité

4 thématiques

- Conditions de stockage
- Contrôle et maitrise du risque de contamination microbiologique
- Conditions de rangement
- Gestion des périmés

Evaluation des 3 arsenaux du bloc opératoire

Résultats

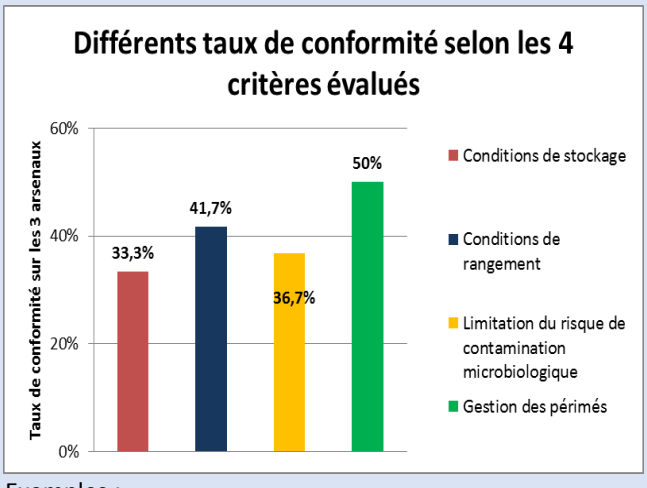

La **conformité globale** des arsenaux est de **40,4%**.

Principaux points :

- Les contenants (étagères) sont peu adaptés aux contraintes de taille et d'emballage. Les compositions sont superposées à l'excès et ne sont pas protégées par des sachets de stockage.
- La surface allouée est trop exiguë, contraignant au stockage de certains DMRS en dehors de la zone réservée.
- La température et l'hygrométrie ne sont pas contrôlées dans ces zones. Dans le secteur le plus ancien, l'arsenal n'est pas inclus dans la zone à environnement maitrisé, la qualité de l'air n'y est donc pas contrôlée.
- Bien que programmé mensuellement, le bionettoyage de l'arsenal est difficile à réaliser (poids des conteneurs, manque de personnel) et donc insuffisamment effectué.

Exemples :

Conteneurs d'orthopédie empilés

Pliages entassés, pliage vertical, présence de cartonnages et de DMS.

Des **actions d'amélioration** ont été définies et hiérarchisées avec les cadres du bloc opératoire pour chaque item non-conforme. Les premières mesures ont été mises en place, telles que l'élaboration d'une **procédure de bonnes pratiques de rangement** et d'une **check-list à remplir avant le stockage**.

Discussion

L'offre de vacations opératoires supplémentaires à de nouvelles spécialités, sans réflexion sur l'optimisation des surfaces dédiées au stockage, induit de mauvaises pratiques compromettant le maintien la stérilité des DMRS. La date de péremption des DMRS, fixée à 3 mois, a été réévaluée et s'avère adaptée.

Conclusion

Cet audit s'inscrit dans le cadre de la prochaine certification. Il a permis d'évaluer nos pratiques professionnelles; l'**indicateur de suivi** sera la **reconduction de l'audit chaque année**. Une restitution des résultats a été faite en réunion multidisciplinaire.